

Bernard Leviel / Chargé de Secteur HdF



Soutenu par



Depuis 1980,

la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette :

- est l'interlocutrice naturelle et légitime sur les sujets de mobilités actives nationales.
- fédère l'action de plus de 500 associations pro-vélo, en local.
- promeut l'utilisation du vélo au quotidien



Qui développe le programme en Hauts de France ?

AGIR AU QUOTIDIEN POUR LE MONDE DE DEMAIN



en savoir plus

CONSEIL – SENSIBILISATION – FORMATION



un label & un programme !



**Au boulot...
à vélo !**



Soutenu par



<https://employeurprovelo.fr/>



Parce que le vélo c'est bon !



- **Bon pour la santé physique et mentale :**
 - réduit les risques de cancer et de troubles cardiovasculaires ; il combat la sédentarité
 - **81%** des vélotafeurs sont satisfaits de leur mode de déplacement contre 65 % pour les automobilistes
 - déjà « **chaud** » en arrivant au boulot
- **Bon pour le climat :**
 - **60%** des déplacements domicile-travail de moins de 5 km **se font en voiture*** et représentent **30 % des GES (42 % font moins de 1 km*)**

*Source recensement INSEE 2015 à 2020





Parce que le vélo c'est bon !



- **Bon pour le porte-monnaie :**
 - Pour un trajet de **10 km/jour**, le coût des dépenses est de **100 €/an** à vélo contre **1 000 €/an** en voiture**
- **Bon pour l'entreprise :**
 - baisse de l'absentéisme de 15 % ;
 - ponctualité : on sait quand on part et quand on arrive !
 - fait revenir les salariés au bureau
 - enrichit la marque employeur
 - FMD à 800 € (300 € pour les 3 fonctions publiques)

**Source ADEME





Changer les pratiques : diversité & régularité des actions

46
critères

8
obligatoires



Pilotage et stratégie (3)

Communication et motivation (1)

Services (1)

Sécurité (2)

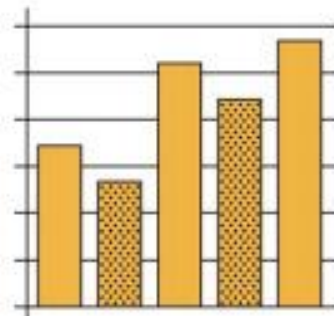
Equipement (1)



Les 8 critères obligatoires



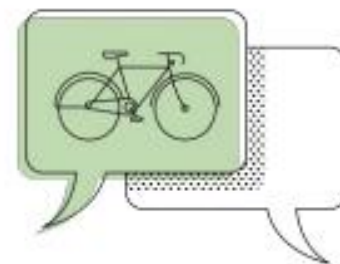
1.1.1 Nomination d'une personne référente vélo sur le site



1.1.2.A Réalisation d'un diagnostic mobilité axé sur le vélo



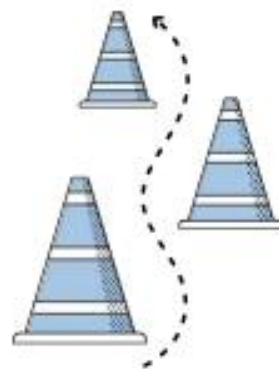
1.1.2.B Elaboration d'un plan d'actions pro-vélo sur 3 ans avec bilan et mise à jour annuels



2.1.2.A Communication au personnel



3.1.2.A Intervention régulière d'un organisme prestataire



4.1 Accompagnement, formation, sensibilisation à la conduite sécurisée du vélo par un prestataire externe



4.3 Analyse des risques et des accidents



5.1.1 Présence d'un espace de stationnement



Devenir employeur pro-vélo

Remplir les 8 critères obligatoires



Obtenir au minimum 25 % des points parmi les critères complémentaires

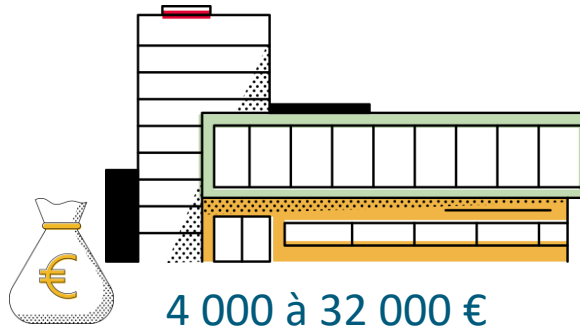


...un outil pour accompagner : **techniquement** et **financièrement** vers la labellisation « Employeur Pro-Vélo »

<https://employeurprovelo.fr/quizz/public/>



Accompagnement technique et financier



Inscription au programme

60%
Conseil

40%
Equipements de stationnement vélo

60%
Formations à la pratique du vélo au quotidien

40%
Prestations de maintenance et de réparations

SIMPLE ET GRATUIT

1

Autodiagnostic en ligne

2

Réunion de cadrage

3

Charte d'accès au catalogue

4

Catalogue

AUDIT

100% FINANCÉ

5

Audit de labellisation



Label Employeur Pro-Vélo

Le calendrier



27/09/2021

Aujourd'hui

31/12/2024

30/09/2025

Programme

2000 employeurs inscrits et 156 labellisés

autodiagnostic en ligne

Réalisation du programme



Lancement du programme

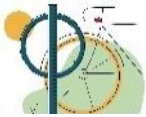

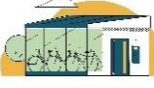









Inscription au programme

Fin des inscriptions au programme

Audit & labellisation



Le catalogue

Stationnement vélo <i>(Pris en charge à 40%)</i>	Attaches sous abris  Sur devis Plafond 80 € HT /emplacement	Abris  Sur devis Plafond 650 € HT /emplacement	Consignes sécurisées  Sur devis Plafond 1200 € HT/emplacement	Services complémentaires  Sur devis Plafond 300 € HT/Service
Formations à l'usage du vélo au quotidien <i>(Pris en charge à 60%)</i>	Remise en selle  120€ / pers. 2H 1 à 3 personnes	Rouler en sécurité  350€ / session 1H30 3 à 6 personnes	Prise en main VAE et vélo cargo à assistance électrique  230€ / session 1H 3 à 8 personnes	La route vue du guidon  300€ / session 2H 4 personnes
Prestations de maintenance et réparations <i>(Pris en charge à 40%)</i>	Révision des vélos personnels des salariés  70€ par vélo ½ à 1 journée (45 mn /vélo) 4 à 14 vélos du personnel		Atelier mécanique participatif  400€ / session 3H 4 à 12 personnes	
Conseil et Accompagnement <i>(Pris en charge à 60%)</i>	Définition d'une stratégie vélo <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="461 1196 924 1409"> <u>Moins de 250 salariés</u> 6800 € max 1 visite sur site au moins 8 jours max </div> <div data-bbox="945 1196 1411 1409"> <u>Plus de 250 salariés</u> 8500 € max 1 visite sur site au moins 10 jours max </div> </div>		Formation et outillage du référent mobilité vélo  2550€ max 1 visite sur site 3 jours max	Préparation à la labellisation  1700€ 1 visite sur site 2 jours

Nouveauté : promotion locale et accompagnement personnalisé



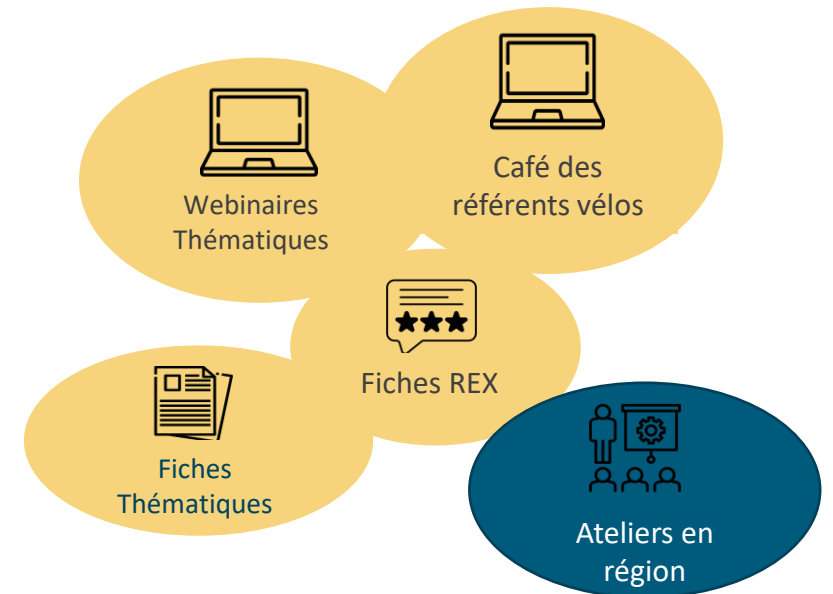
■ 16 structures présentes localement pour :

- Vous présenter le programme
- Faciliter votre inscription

■ 1 prestataire national pour :

- Accompagner l'employeur sur son parcours
- Jusqu'à la labellisation
- Un interlocuteur unique

La Communauté employeur pro-vélo : c'est quoi ?



Ouverte à l'ensemble des 2000 entreprises, associations et administrations inscrites au programme Objectif Employeur pro-vélo.

Effectifs	Plus de 250	De 50 à 250	Moins de 50	Totaux
	59%	29%	12%	
Label Or	69%	64%	45%	65%
Label Argent	27%	32%	45%	30%
Label Bronze	4%	4%	10%	5%
Secteur Privé	58%	55%	56%	57%
Secteur Public	42%	40%	22%	39%
Secteur Associatif	0%	5%	22%	4%



Label Employeur Pro-Vélo : témoignages !



Marie-Pierre BAILLE

Ingénieure calculs de charges chez Safran Engineering Services

“ Nous sommes
passés d'une poignée
à 12 % de cyclistes ! ”





Label Employeur Pro-Vélo : témoignages !



Michel LAFORREST
Directeur d'Établissement Régional – SNCF

“ Nous avons constaté un remplissage progressif de nos parkings à vélos ”





“ On est passé de 10 à
40 vélotafeurs » ”





Label Employeur Pro-Vélo : témoignages !



Bruno RENARD
Coordonnateur de la RSE - CEA Grenoble



“ On est passé de 300, 400 cyclistes dans les années 2000 à 1400 aujourd’hui, tous les jours et en hiver aussi ! ”




Merci pour votre écoute !
Avez-vous des questions ?



Votre chargé de secteur
Bernard Levieil / 06 09 38 50 72
bernard.levieil@ensavoirplus.asso.fr
www.linkedin.com/company/oepv-hdf

Maintenant, engageons-nous ensemble.....



The screenshot shows the OEPV website interface. On the left, there is a login section titled "Connectez-vous" with fields for "E-mail *" and "Mot de passe *", a "Mot de passe perdu ?" link, a "Se souvenir de moi" checkbox, and a "SE CONNECTER" button. On the right, there is a registration section titled "Découvrez le Programme 'Objectif Employeur Pro-Vélo'" with a descriptive paragraph and an "INSCRIPTION" button. The footer contains the text "2021 © O°code", "contact@employeurprovelo.fr", "C.G.U.", and "Mentions légales".



<https://app-employeurprovelo.fr/se-connecter>